

moins de plaisir à l'entendre converser qu'à le lire. A part ses grandes connaissances historiques il avait, pour attirer à lui, ce charme extérieur que l'on ne rencontre que dans les personnes d'élite.

“Sa dernière heure, nous dit un témoin oculaire, accompagné de prières et de bénédicitions, réjouie par toutes les grâces et les secours de la religion, a été douce comme l'espérance, suave comme la charité.”

Les restes du regretté défunt ont été inhumés à St. Jean Port Joli le 1er du courant. Tous les paroissiens de St. Jean, plusieurs amis de Québec, de la Rivière-du-Loup et des paroisses environnantes se sont fait un devoir d'assiéter à ses funérailles. Le clergé était représenté par les RR. MM. D. H. Téu, T. A. De Gaspé, André Pelletier, Maxime Fortin, H. Gagnon, P. P. Dubé.

L'avenir du cultivateur

L'agriculture deviendra, nous l'espérons, l'industrie la plus puissante, lorsque les cultivateurs se seront initiés aux éléments de la science agricole, et pourront ainsi se rendre compte des opérations auxquelles il se livrent chaque jour.

Quoiqu'en dise certains cultivateurs, l'apprentissage ne suffit pas aux enfants de la campagne, car l'apprentissage, c'est la routine, c'est une machine qui fonctionne mécaniquement sans le recours de l'intelligence, du savoir; c'est une force mise en jeu sans direction et sans but arrêté d'avance; l'apprentissage facilite enfin l'exécution, mais il faut que cette exécution soit guidée par les lumières qui donne une instruction solide et appropriée à la profession exercée.

Il est encore des hommes prétendant que l'enseignement agricole sera plus de mal que de bien. Il serait bien difficile d'opposer un frein à tous les écarts de la folie humaine; nous heureusement des hommes d'intelligence et de sens ont étudié la question avec le plus grand soin, et se sont mis résolument à l'œuvre.

Les bonnes idées font toujours leur chemin tôt ou tard, qu'on le sache bien, et pour cela nous appelons sans cesse l'attention de nos sociétés d'agriculture et des cultivateurs sur toutes les combinaisons propres à donner à l'agriculture un état qui lui a si longtemps fait défaut, en formant des clubs agricoles où l'on pourra y discuter des sujets d'économie rurale; en établissant des sociétés de protection mutuelle; en créant des compagnies d'assurance contre le feu, dans chaque comté, etc.

Nous ne devons jamais nous décourager: le découragement est le fait des esprits faibles. En réunissant nos efforts, nous atteindrons le but, alors que nos aspirations se borneraient à chercher des choses utiles. L'association des forces morales est encore plus puissante que celle des forces physiques: la première poursuit une idée qui mûrit chaque jour, et la poursuit avec une persistance invincible; toutes les résistances disparaissent devant cette idée, dont la réalisation ne se fait jamais attendre longtemps.

Nous l'avons dit bien des fois, les habitants des campagnes vivent beaucoup trop dans l'isolement, et de l'isolement naît l'impuissance. Unissez-vous donc, et vous serez forts, car vous avez de votre côté le droit, la raison et le nombre.

Le Gouvernement semble disposé à vous aider, et soyez convaincu que, s'il veut être sincère et obtenir par là un certificat de bonne recommandation pour les prochaines élections, il ne reculera devant aucun sacrifice; aucun sentiment d'ambition personnelle ou d'esprit de parti ne lui permettra d'accorder ses faveurs à un district agricole de préférence à un autre district; il étendra également sa protection partout où le veut

l'intérêt de l'agriculture; les journaux agricoles auront aussi en lui leur plus ferme appui.

Tout nous permet d'augurer favorablement des travaux que s'imposent certains membres du Conseil agricole. Il est regrettable, cependant, de ne pas voir figurer dans ce conseil un plus grand nombre de vrais agriculteurs pris dans les campagnes, car ils connaissent beaucoup mieux les besoins de ceux au milieu desquels ils vivent sans cesse.

Dans un temps où l'on parle d'exclure les représentants ruraux de la Chambre locale, il n'est quo prudent de faire en sorte qu'au moins les cultivateurs soient dignement représentés dans le Conseil agricole.

Quelques journaux politiques, certainement mal intentionnés, trouvent ridicules que les comtés ruraux soient pour la plupart représentés dans notre Chambre locale, par des hommes appartenant à la classe agricole, parce que, disent-ils, l'influence de la campagne y domine: TANT MIEUX pour les cultivateurs qui savent faire le choix de candidats capables de représenter les intérêts agricoles.

Ces journalistes en frais de suggérer des changements peu avantageux pour les cultivateurs, comme remède à leur ambition pourraient tout aussi bien demander la formation d'une Chambre rurale qui remplacerait le Conseil législatif de Québec, et se cuser eux-mêmes à la Chambre locale.

A défaut de cette chambre rurale que nous n'aurons pas, les cultivateurs ayant le Conseil agricole qui a été formé uniquement pour représenter leurs propres intérêts, ont le droit d'espérer que les membres de ce Conseil Agricole soient des cultivateurs pratiques, des propriétaires de fermes, ou des personnes possédant la science agricole à un haut degré. Espérons que le Gouvernement qui a plusieurs nominations à faire au Conseil agricole, les fera dans ce sens.

Chemin du lac Saint-Jean

Nous lissons ce qui suit dans le *Journal de Québec*:

L'arrivée des colons du lac Saint-Jean, hier, par le chemin que le gouvernement fait ouvrir, est un fait assez important pour que nous en parions de nouveau. Si cette route est réellement praticable, les communications qui s'établiront entre Québec et le Saguenay auront une portée qui n'échappe à personne, et donneront à la colonisation, dans cette partie du pays, une impulsion et une activité extraordinaires.

Ce chemin s'étend sur une longueur de quarante lieues à travers la forêt. De cette étendue, treize lieues sont praticables aux voitures d'été, et les traîneaux peuvent passer d'une extrémité à l'autre en hiver. A tous les cinq lieues le gouvernement a établi des camps, où les voyageurs et leurs attelages trouvent un abri. Ces établissements ne sont pas habités, mais il est entendu que ceux qui viennent y chercher un abri, se serviront du bois de chauffage qu'ils trouveront dans la maison, et qu'à leur départ, ils en préparentont une petite quantité pour ceux qui passeront plus tard. Ces maisonnées sont pourvues d'un poêle et d'un commencement de batterie de cuisine.

On nous dit qu'à l'avenir, une malle-poste partira, deux fois la semaine, de Québec, pour se rendre au lac Saint-Jean par cette voie.

Il s'agit de savoir si cette route sera praticable pendant toute l'hiver. D'aucuns prétendent que la neige rendra bientôt la circulation des voitures impossible. Mais il y a beaucoup de personnes qui combattent cette opinion. La route étant bordée de chaque côté par la forêt, se trouvera protégée contre la neige qui ne pourra s'y amonceler et tombera en couches légères et d'une épaisseur uniforme sur toute la longueur du chemin.

Sans ce chemin, les habitants du Saguenay se trouvent isolés du reste du pays. On comprend facilement les désavantages de leur position, les sacrifices qu'elle leur impose. Comment peuvent-ils disposer de leurs produits avec avantage? Ne sont-ils pas